

Pour en venir à un autre sujet, ma délégation, comme bien d'autres, regrette vivement que la Chine, cette grande nation dont le sort est inextricablement lié à celui du Japon, ne soit pas représentée ici. Toutefois, la responsabilité de cette absence retombe uniquement sur le Gouvernement de Pékin. Si ce régime n'avait pas pris part à l'agression qu'avaient déjà commise les forces communistes de la Corée du Nord, s'il s'était appliqué à décourager cette agression au lieu de l'épauler, il aurait pu être à cette conférence le porte-parole de la Chine. Le Gouvernement de Pékin devra se rendre compte qu'il ne peut ni entrer en trombe aux Nations Unies ni imposer par la violence et les menaces sa présence à une conférence dont le but principal est de faire la paix avec le Japon.

Notre regret de voir que l'attitude du régime de Pékin a rendu impossible la présence de la Chine à une conférence de cette nature est d'autant plus vif que le Japon, à titre d'importante nation d'Extrême-Orient, ne peut se dissocier du continent asiatique. L'industrie et le sens de l'épargne de sa population, de même que son riche patrimoine culturel et technique, permettront bientôt au Japon de jouer de nouveau un rôle de premier plan dans les affaires d'Asie. Puisse ce rôle être bien-faisant, ami du progrès et pacifique. Nous avons raison d'espérer qu'il en sera ainsi, à moins que ses voisins continentaux ne fassent échec par leurs objections ou leurs complots au droit du Japon à la sécurité et au développement économique. Le traité représente la consécration de ce droit par les nations amies qui le signeront. Il atteste la confiance que les pays du monde mettent maintenant dans la capacité du Japon de façonner sa propre destinée sous le signe d'une collaboration paisible avec ses amis. Il traduit également la sagesse et le sens foncièrement démocratique dont témoignent le Gouvernement et le peuple américains en refusant de s'engager dans des menées impérialistes qui transformeraient le Japon en simple annexe des États-Unis, ou qui tendraient, d'une façon plus subtile peut-être, à refaire le Japon à l'image de l'Amérique. Cette politique, nous l'avons vue à l'œuvre en Europe orientale, mais elle répugne à tout peuple libre. Les peuples libres n'ont pas seulement le droit de diriger paisiblement leur destinée, mais aussi celui de choisir les moyens d'y arriver. Ils ne peuvent enrichir le vaste patrimoine culturel et scientifique de l'humanité que si on leur permet de vivre à l'abri des ingérences de l'étranger.

Les occidentaux feraient donc bien de ne pas mesurer trop sévèrement le progrès du Japon à l'aune de leur évolution nationale. Les hommes arrivent à la vérité par des sentiers fort divers et ils peuvent s'acheminer vers une société vouée à la tolérance et à la paix en suivant des voies bien différentes. Les Japonais savent pour l'avoir cruellement éprouvé ce qu'entraîne la folie tragique d'une guerre d'agression; ils ont appris que le succès immédiat qui procède de la supériorité militaire n'est pas la victoire, mais simplement le prologue d'une catastrophe. Espérons que certains voisins continentaux du Japon tireront profit de cette leçon.

Par ce traité, les deux côtés s'assurent des avantages tangibles, mais pas aux dépens l'un de l'autre. Après six longues années d'attente patiente et disciplinée, le Japon se verra restituer le droit d'être traité en égal par toutes les autres puissances du monde. De leur côté, les nations alliées font d'un ennemi un ami qui, espérons-nous, mettra tout en œuvre pour assurer le maintien de la paix et de la sécurité, ainsi que le prolongement de la communauté internationale dans la zone du Pacifique.

Aux jours sombres qu'a traversés le Japon vers la fin de son régime d'isolement féodal, il y a à peu près un siècle, Sakuma Shozan, homme de lettres et patriote japonais, écrivait qu'à vingt ans, il savait que les hommes étaient solidaires dans la province; à trente ans, qu'ils étaient liés les uns aux autres dans le cadre de la nation; à quarante, qu'ils avaient une destinée commune au sein d'un monde indivisible.

Au nom du peuple et du gouvernement canadiens, la délégation du Canada exprime l'espoir que ce traité, contrairement à tant d'autres intervenus entre vainqueurs et vaincus, constituera le fondement solide de la collaboration d'une « nation indivisible », le Japon, avec d'autres pays amis à la recherche d'un « monde indivisible » reposant sur la prospérité et la paix.